Cinquante-septième année. - N ° 113 A Mercredi 14 juin 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1704

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-PIERRE

Ventes et cessions

948 702 709 RCS Saint-Pierre.
TAXI PRO REUNION.
Forme : Société par actions simplifiée.
Nom commercial : TAXI PRO REUNION.
Capital : 58000 EUR.
Adresse : 61A, route de la Ligne Paradis, 97410 Saint-Pierre.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 290000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Transport de personnes par taxi.
Enseigne : TAXI PRO REUNION.
Adresse : 61A, route de la Ligne Paradis, 97410 Saint-Pierre.
Précédent propriétaire : 402 197 842 RCS Saint-Pierre de la Réunion. **DIJOUX** (Richard Daniel).
A dater du : 16 février 2023.
Date d'effet : 22 mars 2023.
Publication légale : Zinfos *du* 30 mars 2023.
Oppositions : 46 boulevard Hubert Delisle Rés Front de Mer Apt 2 97410 Saint-Pierre pour la validité et la correspondance..
Commentaires : Achat de fonds de commerce suivant acte sous seing privé en date du 16.03.2023 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Saint-Denis de la Réunion le 29.03.2023 DOSSIER 2023 00028856 référence 9744P31 2023 A 00917 Adresse du fonds : 208 route du Tévelave 97425 Les Avirons Prix : 290 000 euros Activités principales exercées : Transport de personne par taxi Oppositions : les oppositions pour leur validité seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du Code de Commerce.